



## Déclaration commune des organisations syndicales au CTM travail du 11 mai 2021

L'intersyndicale du Comité Technique Ministériel, Madame la Ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion réuni ce 11 mai 2021, vous alerte fermement sur :

1/ Les schémas d'emplois en cours de notification qui placent toutes les régions en sureffectif, résultat du rabotage année après année des budgets, au point que les emplois ne sont en réalité plus financés - alors qu'il n'y a jamais eu autant de vacances de postes ! - et dont la réalisation conduit les DREETS à annoncer le non-remplacement des postes vacants et des départs à venir, voire le gel ou l'annulation de mutations parfois déjà actées.

2/ Les conséquences gravissimes de la réforme de l'OTE :

- des dizaines de collègues des services MOE ou supports, à qui le ministère avait pourtant assuré qu'elles et ils auraient la possibilité de rester dans nos services, se retrouvent sans affectation et culpabilisé-es de générer un sureffectif et invité-es à chercher un autre emploi.

- la multiplication des projets de « densification immobilière », conduits à la hussarde, ne respectant aucune norme en termes d'ergonomie et de conditions de travail, évitant la consultation des CHSCT,

- la suppression des postes destinés à l'accueil des usager-es sous couvert d'intégration aux secrétariats généraux communs

- de nombreux dysfonctionnements du quotidien résultant de la réforme (messageries électroniques, délégations impossibles, demandes RH et logistiques des agent-es aux SGCD restées sans réponse, ni explication, les frais de déplacements non pris en compte faute de budget...)

- la scission entre les services régionaux et départementaux

- les tentatives des préfet-es d'instrumentaliser l'inspection du travail pour des opérations d'affichage étrangères à ses missions

Nous refusons ce délitement de nos services et collectifs de travail, nous n'acceptons pas la démission en rase campagne de nos responsables qui acceptent le joug du ministre de l'intérieur et de ses préfet-es.

L'intersyndicale de cette instance attend de vous, Madame la ministre du travail, de l'emploi et l'insertion des réponses précises aux exigences suivantes :

- le retrait immédiat des « plafonds d'emplois », l'arrêt des suppressions de poste et un plan de recrutement d'urgence et massif pour assurer notre service public de proximité
- le respect du droit à la mobilité des collègues en ouvrant réellement les postes vacants sur la PEP
- le reclassement dans leur département de toutes et tous les collègues qui ont fait le choix de rester au ministère du travail
- l'arrêt immédiat des opérations de « densification » immobilière
- la présence de services d'accueil du public dans toutes les directions
- la création de service RH de proximité dans toutes les directions
- le respect de l'indépendance de toutes les composantes de l'inspection du travail
- l'ouverture immédiate de négociations sur les déroulements de carrière pour toutes les catégories